

Compte rendu du Conseil d'Administration du 13 février 2018

Ouverture de la séance par M. le Proviseur à 18h03.
Présence de 20 votants.

Approbation du compte rendu du CA du 06 février 2018 :
Aucune remarque formulée ;

Vote : Adopté à l'unanimité

DGH 2018-2019 :

Pour permettre le dédoublement des classes de 2nde en Histoire et en Français, et retrouver ainsi ce qui se faisait les années précédentes, le Proviseur présente une nouvelle répartition dans laquelle les heures consacrées aux TPE sont divisées par 2. La nouvelle DGH est remise au vote.

Vote :

Contre : 14

Pour : 4

Abstention : 2

Les professeurs présentent une motion (cf document joint)

Vote :

Pour : 17

Abstention : 3.

Président de la séance : M. Le Proviseur.

Secrétaires de la séance : Huys Samuel, Spanu Baptiste, Moreno Nicolas et Perez Jules, élus représentants des élèves.

Signature :

Fait à Uzès, le 13 / 03 / 2018.

Motion présentée au CA du lycée Charles Gide par les représentants des personnels enseignants

Madame le Recteur,

Nous avons lu attentivement votre lettre n°7 qui nous a interpellés. En effet, vous affirmez que notre académie a « des moyens complémentaires pour prolonger les apprentissages et mieux accompagner l'ensemble de nos élèves » et pour objectif « de répondre aux besoins de chaque élève de manière adaptée ». La dotation des lycées incluant « une marge d'autonomie » en plus de la « dotation de base », vous chiffrez cette dotation complémentaire à 10 467 heures et la fléchez en langues, latin-grec avec « un soutien aux établissements ayant une offre réduite dans les séries technologiques ».

Or notre DHG 2018 a baissé de 29h pour une structure identique à 2017 : nous avons donc voté contre le TRM proposé en Conseil d'administration du 6 février.

Il nous manque 29 heures si nous voulons respecter le volume horaire des enseignements obligatoires, mettre en place les enseignements d'exploration et travailler en groupes à effectif réduit dans le volume horaire officiel.

Sachant qu'une division supplémentaire de 2de n'a pas été envisagée par vos services alors que nous l'attendons, c'est beaucoup d'heures en moins pour notre établissement alors que notre académie n'a pas eu de restriction horaire. Nos excellents résultats au baccalauréat et notre classement, depuis plusieurs années, parmi les meilleurs lycées de l'académie témoignent de la bonne utilisation des moyens qui nous sont accordés.

Nous demandons donc au minimum une augmentation de notre DHG pour maintenir nos enseignements à l'identique.

Le gâteau est plus gros mais notre part est plus petite ! Ce n'est pas acceptable alors que notre lycée a une offre réduite en série technologique tout en proposant 4 langues vivantes et le latin-grec en option.

Nous votons donc à nouveau contre le TRM, présenté ce jour en CA.

Uzès, le 13 février 2018